

# CODE DE VIE



Le code de vie s'applique à tous ceux entrant dans l'école (élèves, membres du personnel et parents.)

Version complète  
sur notre site  
Internet

## 1. JE RESPECTE LES AUTRES EN GESTES ET EN PAROLES.

### POURQUOI ?

Pour favoriser des relations interpersonnelles positives et communiquer de façon respectueuse et pacifique.

### COMPORTEMENTS ATTENDUS :

Je me déplace en chuchotant dans l'école.  
J'utilise des formules de politesse adéquates. (vouvoiement, merci, s'il vous plaît, etc.)  
J'utilise la démarche de résolution de conflit.  
Je règle mes conflits par la communication.  
J'accepte mes différences et celles des autres.

## 2. J'AGIS DE FAÇON SÉCURITAIRE PARTOUT ET EN TOUT TEMPS.

### POURQUOI ?

Pour favoriser un environnement de vie harmonieux et sécurisant.

### COMPORTEMENTS ATTENDUS :

Je me déplace calmement (en marchant) dans l'école.  
J'utilise le matériel et les jeux de l'école de façon appropriée.

## 3. JE M'INVESTIS DE FAÇON ACTIVE DANS MON CHEMINEMENT SCOLAIRE.

### POURQUOI ?

Pour m'engager dans mon rôle d'élève afin de développer mon autonomie, mon sens des responsabilités et mon plein potentiel.

### COMPORTEMENTS ATTENDUS :

Je demande de l'aide au besoin.  
J'ai tout mon matériel et j'utilise les outils mis à ma disposition.  
Je persévère face à une difficulté.  
Je participe activement aux activités de la classe.

## 4. JE PRENDS SOIN DE MON ENVIRONNEMENT ET MON MATÉRIEL.

### POURQUOI ?

Pour apprécier et reconnaître la valeur des choses qui m'entourent afin de favoriser un cadre de vie et un environnement agréables.

### COMPORTEMENTS ATTENDUS :

Je conserve dans un bon état le matériel mis à ma disposition.  
Je garde le mobilier et les lieux propres.

Signature de l'élève: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature du parent: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_



# MODE DE VIE

**À l'école Sainte-Clotilde, nous nous engageons à fournir un environnement sécuritaire, agréable et accueillant à tous les élèves et les adultes. L'inclusion de tous et chacun, sans distinction selon le sexe, le genre, l'âge, l'orientation, la religion, l'apparence ou autre est au cœur de nos priorités.**

Défendre ses droits et ceux des autres, dénoncer une injustice et venir en aide à autrui sont des comportements attendus de tous. Une situation de violence ou d'intimidation sera toujours prise au sérieux et des moyens seront mis en place pour y mettre fin rapidement. Pour ce faire, je dois informer l'adulte de toutes situations qui me causent un inconfort .

## MATÉRIEL

- Je laisse tout objet personnel à la maison (Ex. Cellulaire, jeux électroniques, jouets, argent, cartes de Pokémon ou autres, etc...) sauf sur demande écrite du personnel. Les articles de sport (balle de tennis, ballon, élastique, corde à sauter et raquette de tennis) sont permis sur la cour. L'école n'est pas responsable des bris, de la perte ou d'un vol (l'article de sport doit être identifié au nom de l'élève).
- En éducation physique, je porte des espadrilles à velcro ou à lacets bien attachées (qui ne marquent pas le plancher).
- Je porte mes vêtements d'éducation physique (2e et 3e cycle).

## APPARENCE ET TENUE VESTIMENTAIRE À L'ÉCOLE

- L'apparence ainsi que la tenue vestimentaire doivent être empreintes de décence et appropriées au milieu scolaire (le ventre doit être couvert). Nous comptons donc sur la collaboration de tous pour arriver à l'école habillés de façon adéquate.
- J'enlève ma casquette (chapeau, tuque, ...) au vestiaire, dans la classe et au dîner.

L'adulte se réserve le droit de communiquer avec les parents si la tenue vestimentaire de son enfant est jugée inappropriée.

- L'hiver ou dès la première neige, nous demandons que tous les élèves de l'école portent des bottes et des vêtements appropriés à la température.
- Afin de nous aider à garder notre école propre selon l'état de la cour, nous encourageons les élèves à avoir deux paires de chaussures: une pour l'intérieur et une pour l'extérieur.



# Systeme d'encadrement à l'école Sainte-Clotilde

## MANQUEMENTS MINEURS

---

- Manquements #1 à #12

### 3 MANQUEMENTS MINEURS=SAUT D'ÉTAPE

CHAQUE MANQUEMENT MINEUR SERA COMMUNIQUÉ AUX PARENTS PAR LE BIAIS D'UN COUPON DANS L'AGENDA .

Étape	Conséquences	Personnes informées
1 (3e manquement mineur)	Communication aux parents par le biais du SOI (1 récréation avec un adulte)	Parents, TES, Enseignants

## MANQUEMENTS MAJEURS

---

- Manquements #13 à #25

### 1 MANQUEMENT MAJEUR=SAUT D'ÉTAPE (DÉBUTE À L'ÉTAPE 2)

Étape	Conséquences	Personnes informées
2	Perte de 2 récréations + 1 récréation avec un adulte <b>ou</b> retrait de 2 périodes, si le geste est posé en classe, incluant la récréation et le diner, si applicable.	Parents, TES, Enseignants, Direction
3	Suspension interne 3 périodes +récréations et diner, si applicable	Parents, TES, Enseignants, Direction
4	Suspension interne 5 périodes + récréations et diner	Parents, TES, Enseignants, Direction, Psychoéducatrice



En tout temps, la direction se réserve le droit d'appliquer une autre sanction jugée appropriée, telle qu'une suspension externe.

---

# Répertoire des écarts des conduite

## École Sainte-Clotilde

### Écarts de conduite mineurs

1-L'élève apporte des objets qui ne sont pas permis à l'école.	7-L'élève court dans des endroits inappropriés.
2-L'élève ne collabore pas à la demande de l'adulte.	8-L'élève joue de façon non sécuritaire.
3-L'élève argumente.	9-L'élève circule dans l'école sans permission.
4-L'élève utilise un langage et un ton inappropriés (ex: blasphème).	10-L'élève fait de mauvais choix de jeux (se chamaille, jeu de violence,...)
5-L'élève se moque de quelqu'un.	11-L'élève dérange les autres (casiers, jeux,...)
6-L'élève n'a pas la tenue vestimentaire requise.	12-L'élève provoque.

### Écarts de conduite majeurs

13-L'élève a des écarts de conduite mineurs qui persistent malgré diverses interventions.	18-L'élève commet des actions qui blessent physiquement (mord, pousse, donne des coups de pied ou de poing,...).	22-L'élève brise des objets volontairement.
14-L'élève lance des objets.	19-L'élève quitte le territoire de l'école.	23-L'élève pose un geste anti-sportif (jambette, plaquer,...).
15-L'élève insulte en geste ou en parole.	20-L'élève fugue dans l'école (se cache ou se sauve).	24-L'élève fait des graffitis.
16-L'élève crache sur les autres.	21-L'élève se bagarre.	25-L'élève tient des commentaires à caractère racial.
17-L'élève menace en parole ou en geste avec ou sans objet.		